



# Le cognac chahuté par la géopolitique

Le cognac est une fierté française, un spiritueux qui incarne à la fois l'excellence et le rayonnement économique de la France à l'international. Cette appellation d'origine contrôlée (AOC), symbolise une histoire riche, un savoir-faire unique et une dynamique d'exportation qui en font un produit phare sur la scène mondiale.

Le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) joue un rôle central dans la filière. Il représente, développe et protège l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Cognac en France et dans le monde. Dans plus de 150 pays où le cognac est présent, cette AOC confère au consommateur la garantie d'une eau-de-vie d'exception. Cette structure garantit non seulement la qualité et l'authenticité du cognac, mais aussi la cohésion entre les différents acteurs de la filière. Composé à parité de professionnels de la viticulture et du négoce, le BNIC est le lieu de concertation et de décision de plus de 4300 viticulteurs et bouilleurs de cru, plus de 123 bouilleurs de profession et près de 240 négociants de l'appellation.

Le BNIC agit au service de ceux qui font le cognac et de ceux qui le consomment, dans une préoccupation constante de responsabilité vis-à-vis de tous les publics de l'appellation. La filière cognac s'étend sur une aire d'appellation couvrant 86337 hectares, située principalement dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, ainsi qu'une partie de la Dordogne et des Deux-Sèvres. Ce territoire unique, combinant climat tempéré et sols calcaires, est idéal pour la culture de la vigne. Les paysages des Charentes, modelés par les vignobles, reflètent un savoir-faire qui se transmet de génération en génération.

Les cognacs sont des eaux-de-vie de vin issues de l'assemblage subtil d'eaux-de-vie qui peuvent être d'âges et de crus différents. Élaborés à partir d'un terroir singulier et dans le respect d'un cahier des charges réglementé, ils bénéficient d'une AOC, gage d'une qualité et d'une authenticité exceptionnelle. Élaboré dans le respect de savoir-faire séculaires, le cognac est protégé par un cahier des charges garantissant son origine et son authenticité.

Autour du cognac s'est développé, en près de quatre siècles, un écosystème dense et vivant. Tous les métiers intervenant autour de la culture de la vigne et du négoce coexistent dans un rayon très restreint au sein de l'aire d'appellation du

Florent MORILLON

Président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC)



© Fabrice SIMEIX

cognac. Les activités associées sont au cœur même de ce territoire : travaux agricoles, pépinières, stockage, transport, tonnellerie, verrerie, chaudronnerie...

Cette imbrication dans le tissu économique local génère plusieurs dizaines de milliers d'emplois et crée une dynamique qui profite à tout un territoire et toute une région. L'impact socio-économique de la filière cognac est également très significatif à l'échelle du territoire français en termes d'emplois comme de contributions fiscales et sociales. Exporté à plus de 97 %, le cognac est un contributeur essentiel à la balance commerciale extérieure du pays.

## Un point de pression politique

La présence du cognac sur plus de 150 marchés à travers le monde est à la fois sa plus grande force et un défi constant.